



COMPTÉ RENDU DE LA CAP L C DU 24 NOVEMBRE 2009

Le 23 Novembre, l'administration a convoqué les CAP Locales pour valider le changement du libellé d'affectation des collègues dans les nouvelles structures fusionnées (SIP BALMA et COLOMIERS) et de la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques).

La CGT est intervenue pour rappeler les motifs pour lesquels elle avait été opposé dès le départ à la fusion.

Nous avons également ré-affirmé nos revendications en matière d'emploi et de conditions de travail.

Concernant, plus particulièrement le SIP de COLOMIERS, nous avons tenu à indiquer toutes les problématiques tournant autour de la réforme CDI-CDIF.

Ainsi lors de la venue de Mme BRIGANT, il nous a été confirmé le gel de cette réforme jusqu'en 2012.

Pour autant, l'amendement de la loi WARSMANN de Mai 2009, gagné suite à l'intervention du SNADGI CGT confirme le plan cadastral comme la seule et unique référence valide.

Dans ce sens, les missions foncières sont confortées.

Pour la CGT, l'hypothèse du secteur foncier au sein du CDI redevient d'actualité.

Dans le cadre du transfert du recouvrement de la TP (sans emploi supplémentaire), la Direction serait bien inspirée de rectifier le tir dans la perspective de l'évaluation des locaux professionnels et commerciaux.

La CGT est de nouveau monté au créneau pour élucider le mystère de l'évaporation naturelle des 6 emplois C de la gestion cité disparus entre le TSM (Tableau Support Mutation/DGI) et l'ORE (Outil Répartition des Emplois/DGCP).

Dans la nouvelle configuration de la DRFIP, nous serons très attentifs à l'organisation des services courriers et au cahier des charges du gardien-concierge.

Nous avons rappelé que les travaux des sites rue des lois et place occitane n'avaient fait l'objet d'aucun examen de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité contrairement à l'avis de la Centrale et des textes applicables.

Dans ces conditions, nous avons alerté sur le prochain CHS du 11 décembre.

La restructuration immobilière de l'accueil de la Cité et ses incidences doivent être examinées dans les meilleures conditions et ne pas faire l'objet d'un simple point d'information.

Devant l'impossibilité d'avoir de réelles discussions paritaires sur le niveau des emplois nécessaires à l'exercice des missions, poursuivons la mobilisation le 30 Novembre !!!

Les élu(e)s du SNADGI CGT

M CASAS
P DRIVET
D FICHTEN